

Déclaration
de la Société
Financière
Manuvie sur les
changements
climatiques



Déclaration de la Société Financière Manuvie sur les changements climatiques

À la Société Financière Manuvie (SFM), nous reconnaissons les menaces que présentent les changements climatiques pour notre entreprise, la santé publique et les moyens de subsistance des collectivités où nous exerçons nos activités. En tant que société mondiale de services financiers, nous prenons des mesures pour réduire notre empreinte environnementale, soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et investir dans l'atténuation des changements climatiques et la résilience climatique. Comme nous détenons aussi des placements à long terme, nous surveillons de près les risques que posent les changements climatiques. Nous comprenons que le succès de notre entreprise est essentiellement lié à la santé et au bien-être à long terme des gens et de la planète.

L'**Intergovernmental Panel on Climate Change des Nations Unies** (IPCC) demande instamment que des mesures soient prises pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 degré Celsius, afin de prévenir la déstabilisation du système climatique, et de réduire le risque de phénomènes météorologiques extrêmes imminents, de changements dans les systèmes alimentaires mondiaux, de perte de biodiversité et de pauvreté. Selon l'IPCC, « *limiter le réchauffement mondial à 1,5 °C nécessiterait des transitions "rapides et profondes" dans les secteurs des terres, de l'énergie, de l'industrie, des immeubles, des transports et des villes*¹. » De plus, comme l'a souligné le World Resources Institute, « *si l'objectif de 1,5 °C doit être atteint, les investissements dans les technologies énergétiques à faibles émissions de carbone et l'efficacité énergétique devront être augmentés d'un facteur approximatif de cinq d'ici 2050 par rapport aux niveaux de 2015*². » Des changements aussi profonds présentent à la fois des risques importants et des occasions importantes pour toutes les institutions, y compris le secteur privé.

Gouvernance des changements climatiques

Le comité de gouvernance et des candidatures du conseil d'administration de la SFM assure la surveillance de la stratégie de la SFM en matière de durabilité, et du comportement de l'entreprise quant aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Le comité est informé deux fois par année des questions relatives aux changements climatiques. En 2018, la SFM a mis sur pied un Comité de direction sur le développement durable composé de membres de l'équipe de la haute direction de la SFM. Le mandat du Comité de direction sur le développement durable consiste à mettre l'accent sur les occasions et les risques liés à la durabilité, y compris les changements climatiques. Le chef de la gestion des risques dirige un groupe de travail sur les changements climatiques qui renseigne le Comité de direction sur le développement durable sur les sujets touchant les changements climatiques. Le groupe de travail se compose de membres de notre *Centre d'expertise en développement durable*, une équipe interfonctionnelle de l'entreprise qui doit intégrer la durabilité dans les affaires de la SFM. Le conseil d'administration du comité de gestion des risques est aussi tenu au courant des changements climatiques par l'entremise de son rapport trimestriel sur les risques.

Gestion des risques liés aux changements climatiques

À défaut de bien nous préparer aux répercussions possibles des changements climatiques, notre situation financière et notre capacité d'exercer nos activités pourraient en souffrir. Les risques liés aux changements climatiques comprennent les *risques de transition*, comme les effets positifs et négatifs potentiels des litiges liés au climat, des changements technologiques et des régimes de réglementation; et les *risques physiques*, comme les perturbations résultant de conditions météorologiques extrêmes, ou une augmentation de la mortalité ou de la morbidité. Les politiques et lignes directrices internes de la SFM fournissent à l'échelle de l'entreprise les procédures pour la gestion des risques environnementaux, y compris les changements climatiques. Il incombe aux unités administratives et fonctionnelles de respecter les procédures et d'exercer un contrôle préalable pour cerner les risques environnementaux, et les gérer, en conformité avec ces politiques.

¹ <https://www.ipcc.ch/2018/10/08/summary-for-policymakers-of-ipcc-special-report-on-global-warming-of-1-5c-approved-by-governments/>

² <https://www.wri.org/blog/2018/10/8-things-you-need-know-about-ipcc-15-c-report>

Approche en matière de changements climatiques

À titre de gestionnaire d'actifs et d'investisseur à long terme, nous visons à gérer les risques liés aux changements climatiques dans le cadre de nos investissements et profiter des occasions qui nous aideront dans la transition vers une économie plus sobre en carbone. Notre approche stratégique met l'accent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) qu'entraînent nos activités, en soutenant la croissance et l'évolution dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de l'efficacité, des immeubles écologiques, et de la gestion de la durabilité des secteurs de l'agriculture et de la foresterie, tout en faisant la promotion de la durabilité de l'environnement au sein des collectivités où nous exerçons nos activités. De plus, dans le secteur de la Gestion de placements Manuvie, nous intervenons régulièrement auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons afin de les encourager à atténuer l'exposition aux risques liés aux changements climatiques et à harmoniser leurs modèles opérationnels en fonction d'un avenir plus sobre en carbone comme l'indique l'Accord de Paris³. Nous recherchons des occasions de partenariat avec d'autres investisseurs et des experts de l'industrie afin d'accroître l'incidence liée aux changements climatiques. D'autres points saillants de notre approche figurent ci-après.



Exemples d'investissement dans une économie plus sobre en carbone

- Investissement de 13,6 milliards de dollars dans des projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique depuis 2002.
- Obtention d'une certification durable pour 80 % de nos 58,4 millions de pieds carrés que nous détenons dans le secteur de l'**immobilier**.
- Premier assureur vie à émettre une **obligation verte** de 500 M\$ SGD qui, selon les estimations, devrait permettre d'éviter plus de 100 tonnes d'émissions de GES annuellement pour chaque million de dollars SGD investi.
- **Gestion durable** de plus de 14 G\$ en propriétés forestières et agricoles qui offrent des solutions naturelles aux changements climatiques en capturant le carbone dans les arbres et le sol.
- Poursuite de l'atteinte des objectifs internes des activités de notre filiale NAL Resources pour réduire de 50 % l'intensité de ses émissions de GES



Exemples de nos activités de mobilisation et de défense des intérêts liées aux changements climatiques

- Gestion de placements Manuvie est l'un des membres fondateurs de **Climate Action 100+**, une initiative quinquennale qui encourage la réduction des émissions de GES par les plus grands pollueurs du monde et qui regroupe maintenant plus de 370 gestionnaires d'actifs du monde entier, ce qui représente 35 milliards de dollars américains en capitaux d'investissements.
- La SFM appuie les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) et Gestion de placements Manuvie a participé à un **projet pilote** dans le cadre de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (IF du PNUE) relativement à la mise en œuvre des recommandations du GIFCC pour les investisseurs.
- Dans le cadre de notre **partenariat** avec l'Université de Waterloo, nous explorons les effets des changements climatiques et des conditions météorologiques particulièrement mauvaises sur la santé mentale.
- Hancock Natural Resource Group (HNRG) appuie le **Joint Program on the Science and Policy of Global Change du Massachusetts Institute of Technology (MIT)** qui met l'accent sur les changements climatiques et leurs incidences à l'aide de modèles économiques et de modèles du système terrestre à la fine pointe de la technologie.

³ <https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement>

Divulgence des renseignements, paramètres et objectifs liés aux changements climatiques

La SFM fait le suivi de ses principaux objectifs et paramètres de rendement en matière de GES et en fait état dans son **rapport sur le développement durable**. Ce rapport comprend des données sur les émissions de GES, l'utilisation de l'énergie, les immeubles écologiques, la consommation d'eau, la gestion des déchets, les produits et les services qui appuient la transition vers de plus faibles émissions de carbone, et la gestion des risques liés aux GES. La SFM a déclaré des données pluriannuelles sur les émissions de GES absolues et fondées sur l'intensité (portées 1, 2 et 3) calculées conformément au Protocole des GES. Nous avons déclaré publiquement nos émissions d'origine opérationnelle depuis 2005 et participons au **CDP** depuis 2010. Depuis 2017, la SFM a fait l'objet d'une **vérification** de ses émissions par une tierce partie. Dans le cadre de la structure de notre stratégie en matière de durabilité à l'échelle de l'entreprise, nous évaluons actuellement les engagements et les objectifs appropriés en matière de climat.